



HAL
open science

Notes sur un projet alternatif à celui de Morand pour l'extension orientale de Lyon

Sylvain Chuzeville

► **To cite this version:**

Sylvain Chuzeville. Notes sur un projet alternatif à celui de Morand pour l'extension orientale de Lyon. Bulletin de la Société historique, archéologique et littéraire de Lyon, 2013. halshs-01739320

HAL Id: halshs-01739320

<https://shs.hal.science/halshs-01739320>

Submitted on 20 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Notes sur un projet alternatif à celui de Morand pour l'extension orientale de Lyon.

Sylvain Chuzeville

Le plan qui fait l'objet de cette note est conservé au musée Gadagne¹ et concerne les agrandissements de Lyon dans la seconde moitié du XVIII^e siècle (fig. 1). On n'ignore qui en fut l'auteur et quelle en était la raison d'être, mais on peut chercher à le situer par rapport aux grands projets du temps, celui de Michel-Antoine Perrache et celui de Jean-Antoine Morand, avec lesquels il est en dialogue².

Tout d'abord, il s'agit d'un document composite, c'est-à-dire d'une maquette dont on ne connaît pas d'état achevé. La partie correspondant à la vieille ville et aux différents faubourgs, y compris celui de la Guillotière, est tirée du *Plan de Lion* de Delamonce et Inselin, édité à Paris vers 1750. Cette découpe est collée sur une grande feuille de papier vergé et complétée à la plume. Au sud, on trouve le « projet de M. Perrache » pour le report du confluent d'Ainay à la Mulatière, repris, à quelques détails près, dans son état primitif³. Rendu public en 1766, celui-ci se caractérise par la présence d'une place en hémicycle et de rues radiales, selon un parti abandonné en 1773 suite à l'intervention de Soufflot⁴. Ces éléments définissent donc une fourchette de datation.

La partie inédite du plan concerne l'extension de la ville vers l'est, sur la rive gauche du Rhône, dans les terrains des Brotteaux, zone agreste, perçue comme hostile, dont les inondations répétées limitent l'occupation. On trouve la même idée dans le *Projet d'un plan général de la Ville de Lyon* de l'architecte Jean-Antoine Morand, ou « Plan circulaire », présenté pour la première fois en 1766, mais les deux plans illustrent des partis bien distincts.

La principale différence réside dans la relation de Lyon au Rhône, longtemps séparés l'un de l'autre par les remparts des berges de la rive droite⁵. Il importe à Morand que les deux rives du fleuve soient incluses dans l'enceinte de la ville (fig. 2). Cela s'impose sous le rapport du commerce, de la salubrité et de l'esthétique. Il faut donc créer un quartier sur la rive gauche du Rhône, ce qui enlève au cours d'eau son rôle traditionnel dans la protection de la ville contre les invasions. En guise d'enceinte, Morand imagine de creuser dans la plaine des Brotteaux un canal en arc de cercle : l'ouvrage circonscrirait la ville à l'est et préviendrait les risques d'inondation. À cet égard, une ligne de quais doit être construite sur la rive gauche.

Mais la réussite du projet implique que le Rhône ne soit plus considéré comme une limite, que son franchissement soit banalisé, à l'instar du passage de la Saône. Pour cela, Morand propose la construction d'un pont dans l'axe de la rue Puits-Gaillot, c'est-à-dire un pont urbain, faisant le lien entre deux quartiers, à la différence du pont du Rhône, à l'extrémité de la route du Dauphiné⁶. Mais les détracteurs du projet mettent en cause sa faisabilité même: « *Un pont de bois [comme celui proposé par Morand] ne saurait résister longtemps à l'impétuosité du Rhône qui a renversé*

¹ Musée Gadagne, Lyon : N 3502 13.

² En revanche, nous rejetons le rapprochement avec le projet de canal lancé au début du XIX^e siècle par Emmanuel Crétet, directeur général des Ponts et Chaussées. Voir : Gérard Bruyère, « Les hommes du plan à Lyon », dans *Forma urbis* [en ligne] < <http://goo.gl/PgLqs> >, consulté le 17/09/2012.

³ Bibliothèque municipale de Lyon, Ms Coste 12 : *Projet de M. Perrache pour la partie méridionale de la ville de Lyon*. Plume et lavis, 226 × 340 mm. Diffusé sous forme d'estampe.

⁴ Le projet Lyon Confluence a donné lieu à divers travaux. Voir en particulier : Chalabi (Maryanick) *et al.*, *Lyon, le confluent, « derrière les voûtes »*, sous la dir. de F. Lapeyre-Uzu, Lyon, éd. Lieux-Dits, 2005.

⁵ Remplacé par le quai de Retz dans les années 1730.

⁶ Actuel pont de la Guillotière, construit et reconstruit à partir de la fin du XI^e siècle.

deux ponts de pierre, l'un à Vienne et l'autre à Avignon. » De fait, la question du pont est, pendant plusieurs années, au centre d'une polémique violente, au point d'étouffer le débat sur l'urbanisation des Brotteaux.

Dans ce contexte, l'intérêt du plan du musée Gadagne est de neutraliser cette question en modifiant le cours du Rhône. Il s'agit en effet de canaliser le Rhône en ligne droite, de l'amont de la boucle que décrit le fleuve au niveau des balmes de Caluire – en un point appelé ici « Pointe de Néron » – au nouveau confluent, tel que défini par Perrache. Chaque rive du canal est bordée d'une ligne de quais, afin de contenir l'impétuosité du cours d'eau. L'ancien cours, fortement réduit, forme un bras secondaire qui rejoint le canal au niveau de la place des Cordeliers. Il en résulte une île plus longue que large, reliée à la Presqu'île par cinq petits ponts dont le plus long ne semble pas excéder vingt-cinq mètres (contre plus de deux cents mètres pour le pont construit par Morand à partir de 1772). Aussi il apparaît que la ville ne franchit pas le Rhône mais le repousse plus à l'est afin de pouvoir s'étendre. Une portion des Brotteaux est rattachée à la Presqu'île, ce qui permet à la ville de demeurer sur la rive droite du Rhône.

En dehors de ce renversement, le projet en question témoigne d'un esprit proche de celui de Morand. Dans les deux cas, le principe est celui d'un agrandissement spectaculaire appuyé dès le départ sur un plan de distribution générale, afin d'empêcher un développement anarchique. Le type retenu est celui du plan hippodamique, c'est-à-dire en damier, outil de fondation et de colonisation à travers les âges. L'ampleur et la régularité du plan produisent un fort contraste par rapport aux défauts « gothiques » de la vieille ville. Au vrai, le territoire conquis est plus vaste encore que celui désigné dans le *Projet d'un plan général de la ville de Lyon*.

La distribution du nouveau quartier repose sur deux axes principaux évoquant le *cardo maximus* et le *decumanus maximus* des villes romaines. La plupart des places occupent des intersections, ce qui est le propre d'une conception d'ensemble et permet l'animation de la grille. La place principale, de plan octogonal, accueille en son centre un monument équestre : l'embellisseur anonyme revendiqué sans doute, à l'instar de Perrache et Morand, l'attribution de la place Louis XV qui manque à Lyon. Comme Morand, mais à la différence de Perrache, il n'intègre aucun édifice public à son projet – ni lieu de pouvoir, ni salle de spectacle, comme cela est si fréquent au XVIII^e siècle⁷ ; comme Morand, il fait une large place à une promenade dans le goût versaillais.

Mais, si l'on adopte le point de vue de Morand, le plan du musée Gadagne pêche par le même défaut que celui de Perrache, c'est-à-dire étirer Lyon en longueur, avec des conséquences sociales. Pour Morand, en effet, une grande ville doit être implantée de façon à « *rapproche[r] les citoyens les uns des autres et rend[re] leurs besoins moins onéreux*⁸ » ; cela explique dans son cas le choix de la forme circulaire. Sous cet aspect, le plan du musée Gadagne est sans doute plus pragmatique. Mais, ne permettant pas une fois pour toute le franchissement du Rhône, il est aussi plus conservateur et, au bout du compte, moins ambitieux.

Sylvain Chuzeville est conservateur d'État des bibliothèques. Il est l'auteur d'une thèse* et de plusieurs articles consacrés à l'architecte Jean-Antoine Morand (1727-1794).

⁷ Rabreau (Daniel). *Apollon dans la ville. Le théâtre et l'urbanisme au XVIII^e siècle*. Paris : éd. du Patrimoine, 2008. 223 p. (Coll. Temps et espaces des arts.) Dans le cas de Lyon, on peut citer le cas de la création du quartier des Célestins, à la fin du siècle.

⁸ AML ; FMdJ ; 14 II 18, ri 41 : Travaux. Brotteaux [1] : Plan circulaire : *Projet d'un plan général de la Ville de Lyon présenté à messieurs les Prévôt des Marchands et Échevins de Lyon par leur très humble et très obéissant serviteur Morand architecte 1766*.

* *Vie, œuvre et carrière de Jean-Antoine Morand, peintre et architecte à Lyon au XVIII^e siècle.*
Thèse de doctorat : université Lumière-Lyon 2, 2012. 1 vol. (500 p.)

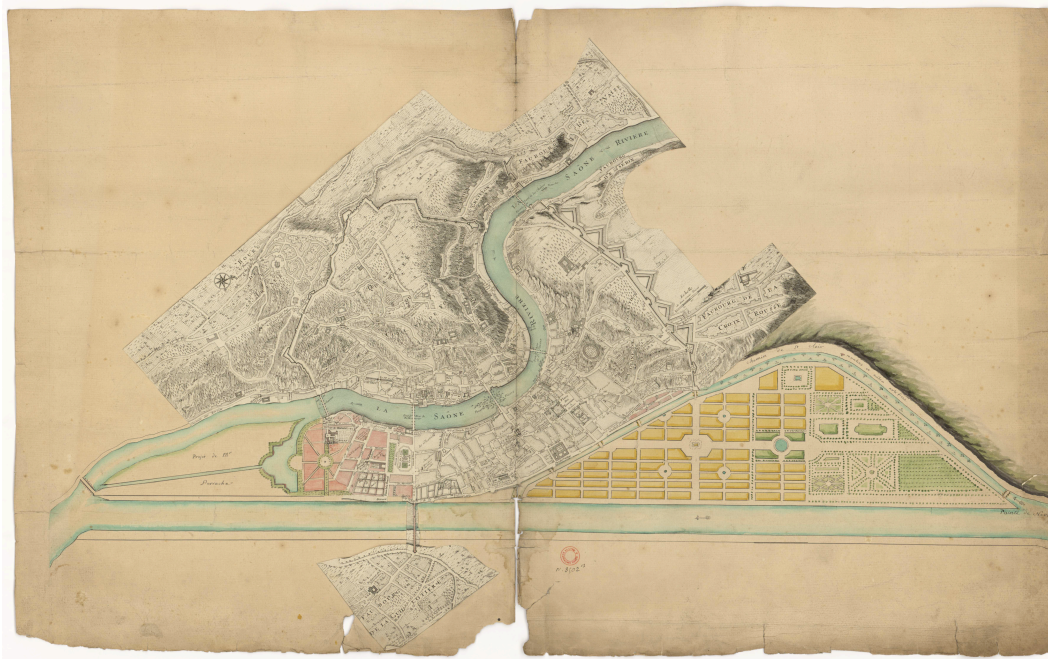


Fig. 1. Auteur inconnu. [Projets d'agrandissement de la ville de Lyon]. Fragment d'estampe, encre, lavis. H : 56,5 cm, L : 89,5 cm. Entre 1766 et 1773. Lyon, Musée Gadagne (N 3502 13).

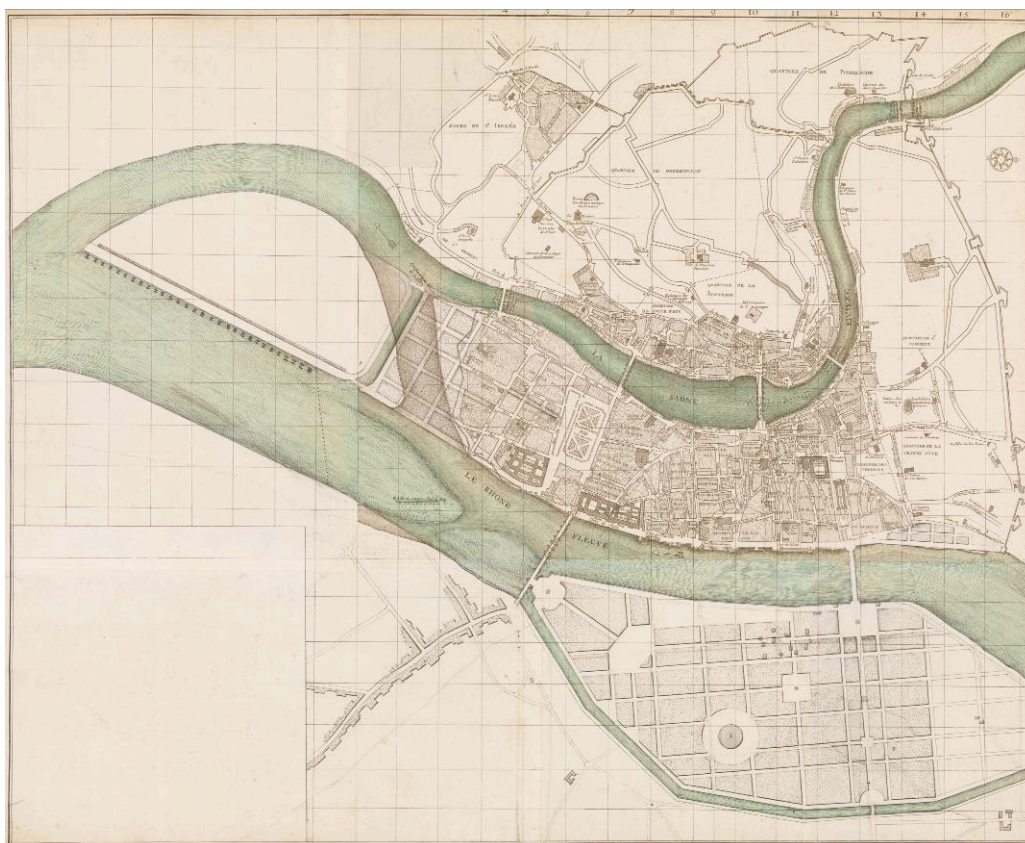


Fig 2. Jean-Antoine Morand. *Projet général pour la ville de Lyon adapté au plan gravé de ladite ville*. Fragment d'estampe, encre, lavis. H : 57 cm, L : 69,6 cm. 1766. Lyon, Archives municipales (2 SMO 57/2). Numérisation : Gilles Bernasconi.